



Santé Canada

Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE)

Troisième cycle du Profil national du programme (PNP)

Rapport sommaire

Version finale

25 octobre 2002



Table des matières

Faits en bref	1
Introduction	2
Pourquoi recueillir les données?	2
Quelles données recueillir?	2
Contexte et méthodes	3
Profil des projets – Comment sont-ils financés?	5
Combien ces projets reçoivent-ils?	5
Où ces projets sont-ils réalisés?	8
Combien de collectivités sont touchées?	10
Qui sont les partenaires de projets?	13
Quelle forme la participation au PACE prend-elle?	16
Combien d'employés travaillent aux projets du PACE?	18
Les projets puisent-ils dans d'autres sources de fonds?	21
Qu'en est-il des dons non monétaires?	22
Volets PACE - À quoi ressemblent-ils?	23
Quelle est la langue de communication?	23
Les projets s'ont-ils diversifiés sur le plan culturel?	24
Qui sont les participants aux volets?	26
Qu'est-ce que les volets tentent d'accomplir?	27
Comment les volets contribuent-ils à la réalisation de leurs objectifs?	28
Quand les volets seront-ils disponibles?	29
À quelle fréquence les volets sont-ils offerts?	30
Combien d'enfants et d'adultes participent aux projets du PACE?	32
Prochaines étapes	34

Faits en bref

- ✓ Santé Canada a octroyé 52,9 millions de dollars à 465 projets du PACE pour l'exercice 2001-2002;
- ✓ Parmi eux, 55 projets autochtones ontariens font l'objet d'une évaluation indépendante;
- ✓ Ainsi, 410 projets ont reçu la trousse du Profil national du programme (PNP) - troisième cycle;
- ✓ Le troisième cycle de l'évaluation nationale des processus du PACE couvrait la période comprise entre 1^{er} avril 2001 et le 31 mars 2002;
- ✓ Nous avons reçu des coordonnateurs de projets, 395 PNP complétés qui figureront dans le rapport du troisième cycle;
- ✓ Les 395 projets comprennent 1 829 volets;
- ✓ Les projets offraient en moyenne 4,6 volets;
- ✓ Les 395 projets soumis à l'évaluation ont eu droit à 46,3 millions de dollars du PACE;
- ✓ Chaque projet a reçu en moyenne 117 390 \$;
- ✓ Le PACE a fourni plus de la moitié du budget de 86 % des projets;
- ✓ Un projet sur 5 a reçu des fonds du PACE et du PCNP;
- ✓ Les projets pouvaient desservir plus d'une aire géographique – les coordonnateurs de 63 % d'entre eux affirmaient avoir desservi une zone urbaine et 49 %, une zone rurale;
- ✓ Les projets desservaient 3 045 collectivités à travers le Canada;
- ✓ Les projets desservaient en moyenne 8 collectivités chacun;
- ✓ Les projets qui reçoivent davantage de fonds du PACE ont tendance à desservir plus de collectivités;
- ✓ À 98 %, les coordonnateurs de projet font état d'un partenariat – avec des organisations qui participent à leur gestion, à leur coordination et/ou à leur mise en oeuvre;
- ✓ Et 87 % des partenaires de projet sont des organismes de santé;
- ✓ Les répondants déclarent 5 322 partenaires au total;
- ✓ Chaque projet fait appel à 14 partenaires en moyenne;
- ✓ Dans 54 % des projets, d'anciens ou d'actuels participants au PACE sont directement intervenus dans la prise de décisions;
- ✓ Il y a en moyenne 2 072 personnes subventionnées par le PACE qui travaillent sur des projets chaque semaine;
- ✓ Chaque coordonnateur déclare en moyenne 5 employés subventionnés par le PACE chaque semaine;
- ✓ En moyenne, les projets emploient 1 127 équivalents temps plein (ETP) par semaine;
- ✓ Par ailleurs, 90 % des projets ont fait appel à des bénévoles;
- ✓ En tout, 9 265 bénévoles ont donné en moyenne 70 128 heures aux projets du PACE chaque mois;
- ✓ Et 58 % des projets ont reçu des sommes supplémentaires de sources autres que le PACE, le PCNP ou le PAPA;
- ✓ Les projets ont obtenu 13,8 millions de dollars en fonds supplémentaires;
- ✓ De plus, 76 % des projets ont reçu des dons non monétaires;
- ✓ On estime à 5 millions de dollars les dons non monétaires faits aux projets;
- ✓ Le don non monétaire moyen équivalait à 16 575 \$;
- ✓ On a offert 76 % des volets en anglais et 35 % en français (les volets peuvent être réalisés dans plus d'une langue ce qui explique que les pourcentages totalisent plus de 100);
- ✓ De tous les projets, 59 % s'adressent aux enfants et à leurs parents ou à ceux qui en prennent soin;
- ✓ L'amélioration des compétences parentales constituait un des objectifs de plus de la moitié des volets;
- ✓ Les activités axées sur les enfants constituaient le mode de prestation des volets le plus répandu.

Introduction

Le Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE) soutient les initiatives de développement de la personne, de la famille et de la collectivité qui viennent en aide aux enfants vivant dans une situation à risque. Le PACE se propose de rendre les collectivités aptes à élaborer un continuum de services intégrés qui favorisent la santé et le développement social de ces enfants et de leurs familles. Le programme, réalisé par les soins des bureaux régionaux de Santé Canada, subventionne des groupes communautaires qui établissent et procurent les services nécessaires aux besoins de développement des enfants, de la naissance à l'âge de 6 ans. Ces groupes sont désignés, au sein de Santé Canada, sous le nom de projets du PACE, et les services qu'ils dispensent constituent leurs volets. L'aide financière à long terme prend la forme de subventions qui garantissent ces services.

Le PACE, comme de nombreux programmes gouvernementaux, fait l'objet d'une évaluation régulière. L'évaluation des processus à l'échelle nationale se poursuit depuis 1995. Les données servant à l'évaluation nationale sont rassemblées chaque année par l'entremise du Profil national du programme (PNP). Le PNP a été élaboré avec l'aide de Services-conseils en affaires IBM et des intervenants du PACE à la suite d'un important processus de consultation survenu au début de l'année 2000. On a élaboré le PNP notamment dans le but de limiter le fardeau des réponses que les instruments d'évaluation précédents occasionnaient aux administrateurs de projet et d'améliorer le taux de réponse. Élément crucial dans l'amélioration de l'évaluation, si l'on considère qu'il faut des données solides et complètes pour réussir l'évaluation.

Services-conseils en affaires IBM travaille avec Santé Canada à l'évaluation des processus à l'échelle nationale depuis 1999. Le présent rapport contient les résultats de l'évaluation des processus du dernier cycle.

Pourquoi recueillir les données?

Le processus d'évaluation du PACE a été conçu pour fournir des renseignements sur l'élaboration et l'évolution des projets communautaires et des volets qui les constituent au fil du temps. À ce jour, l'évaluation a porté principalement sur la collecte de données quantitatives répondant aux questions « Quelle est la nature/mesure des réalisations du PACE cette année? » Ces renseignements sur le nombre d'enfants et de familles participants et sur l'endroit où ils demeurent révèlent la portée des projets. À ce jour, l'outil d'évaluation des processus s'est avéré efficace, fournissant à Santé Canada les renseignements nécessaires pour s'acquitter de ses responsabilités ministérielles et continuer à fournir un tour d'horizon du PACE à travers le Canada.

Quelles données seront recueillies?

Les données ont été réunies à l'aide du Profil national du programme (PNP) du troisième cycle. Le PNP comporte deux sections : une section au niveau du projet et une autre au niveau du volet. Chaque projet reçoit une section de niveau projet et autant de sections de niveau volet qu'il contient de volets. Le PNP a subi de légères modifications à l'issue du dernier cycle d'évaluation. Le PNP attire l'attention sur ces modifications, qui seront citées dans ce rapport. Les données recueillies au troisième cycle du PNP portaient sur la période de déclaration comprise entre le 1^{er} avril 2001 et le 31 mars 2002.

Contexte et méthodes

Tous les coordonnateurs de projet du PACE ont reçu une trousse d'évaluation accompagnée d'au moins un volet opérationnel. Dans le cadre du troisième cycle, on a distribué 410 trousse du PNP au total. La trousse contenait un PNP sur papier, un rapport historique, des instructions de même que des directives pour ceux qui répondent au questionnaire en ligne. Le troisième cycle est le premier à leur offrir la possibilité de soumettre leurs données en ligne. Pour faciliter la collecte de données sur Internet, un service de dépannage gratuit a été mis à leur disposition pour répondre aux questions.

Les coordonnateurs de projet ont retourné les PNP imprimés au Centre national d'études de la division des Services-conseils en affaires IBM par l'entremise des conseillers régionaux au programme de Santé Canada et des membres de l'Équipe de l'évaluation nationale pour les enfants (EENE), qui ont d'abord examiné les formulaires pour s'assurer de leur exhaustivité et de leur exactitude. On a mis au point un processus similaire pour les soumissions en ligne, par lequel le personnel régional de Santé Canada approuvait les PNP. L'approbation préalable des PNP en format électronique était nécessaire avant d'envisager leur analyse. On a reçu en tout 395 PNP dûment complétés, ce qui donne un taux de réponse de 96 %. Les 395 coordonnateurs de projet ont fourni des renseignements sur 1 829 volets opérationnels au cours de la période de collecte de données du troisième cycle. Les répondants de 84 projets ont rempli un PNP en ligne.

Le tableau 1 illustre le nombre des projets et des volets afférents dans chaque région, de même que le nombre moyen de volets par projet. Les 395 projets du PACE à travers le Canada représentaient 1 829 volets. Ce qui donne en moyenne 4,6 volets par projet. Le Québec affiche de loin la plus grande proportion de projets, soit 52,4 %. Cependant, la domination apparente du Québec est plutôt trompeuse et attire l'attention sur les différences entre les organisations régionales. Les projets PACE du Québec ont été mis sur pied grâce aux organismes communautaires déjà existants qui oeuvrent auprès des familles ainsi qu'au réseau des CLSC. En réalité, si l'on examine le pourcentage des volets, on constate que le Québec en compte 27,15 % seulement, ce qui reflète davantage le pourcentage de la population de la province. Les chiffres relatifs aux volets peuvent cependant induire en erreur. Il importe de constater que certains projets regroupent des activités semblables à l'intérieur d'un même volet tandis que d'autres prévoient un volet pour chaque activité.

Tableau 1 : Proportion des projets et des volets par région

Région	N ^{bre} de projets	Pourcentage des projets	N ^{bre} de volets	Pourcentage des volets	N ^{bre} moyen de volets
Territoires ¹	9	2,3 %	26	1,4 %	2.9
Colombie-Britannique	23	5,8 %	189	10,3 %	8.2
Alberta	28	7,1 %	95	5,2 %	3.4
Saskatchewan	32	8,1 %	96	5,3 %	3
Manitoba	14	3,5 %	85	4,7 %	6.1
Ontario	39	9,9 %	344	18,8 %	8.8
Québec	207	52,4 %	496	27,1 %	2.4
Atlantique ¹	43	10,9 %	498	27,2 %	11.6
Total	395	100 %	1829	100 %	4.6

¹ Les territoires sont au nombre de trois : le Yukon, le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest. Les provinces de l'Atlantique sont au nombre de quatre : Terre-Neuve et le Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse.

Le calcul du nombre moyen de volets dénote d'intéressantes différences dans l'organisation des projets selon les régions. Le nombre moyen de volets varie de 2,4 au Québec à 11,6 dans la région de l'Atlantique. Au Québec, il semble que les projets comportent un plus petit nombre de volets que les autres régions. À l'inverse, les provinces de l'Atlantique administrent plus de volets par projet.

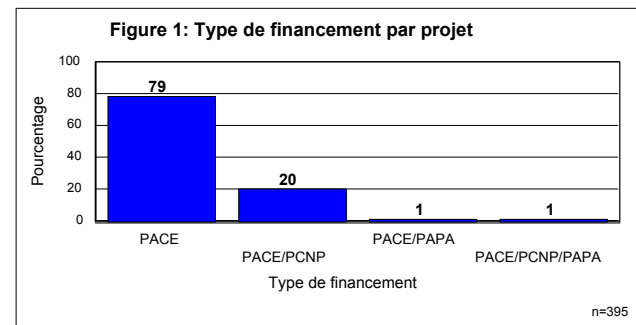
Faits à retenir

- ✓ L'évaluation porte sur 410 projets;
- ✓ On a obtenu un taux de réponse de 96 % au troisième cycle;
- ✓ De tous les coordonnateurs de projet, 84 ont rempli leur PNP en ligne.

Profil des projets - Comment sont-ils financés?

Bien que les projets du PACE puissent obtenir du financement de diverses sources, les fonds qu'ils reçoivent du PACE même tendent à couvrir l'essentiel de leur budget. Le montant de financement octroyé par le PACE dépend principalement des décisions du Comité de gestion mixte (CGM)¹ à propos de ses priorités provinciales ou régionales. L'examen du pourcentage de financement des projets par le PACE illustre l'importance de sa contribution. Le PACE finance plus de la moitié du budget des projets dans plus de 86 % des cas.

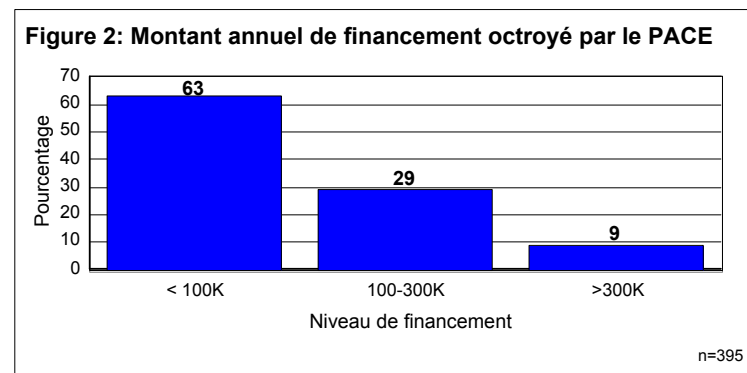
On a aussi interrogé les coordonnateurs au sujet du financement des projets par le Programme canadien de nutrition prénatale (PCNP) et par le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones (PAPA), deux initiatives connexes de Santé Canada qui ciblent des populations similaires. Les résultats soulignent l'importance du financement par le PACE. Comme l'indique la figure 1, 79 % des projets ont été financés exclusivement par le PACE. Une minorité significative de projets (20 %) a reçu du financement du PACE et du PCNP. Ce qui n'est pas surprenant, vu les similitudes des deux programmes et de leur clientèle cible. Seulement 1 % des coordonnateurs de projet affirment avoir reçu des fonds des trois organismes.



Combien ces projets reçoivent-ils?

Pour l'exercice 2001-2002, 395 coordonnateurs de projet affirment avoir reçu 46 369 138 \$² du PACE. Le financement octroyé par le PACE variait de 7 520 \$ à 720 600 \$. Ce qui donne une moyenne de 117 390 \$ par projet. Cependant, la majorité des projets (63 %) ont obtenu moins de 100 000 \$ du PACE. La figure 2 indique le pourcentage de projets par niveau de financement octroyé par le PACE pour l'exercice 2001-2002.

Les coordonnateurs de 80 projets font état d'un financement du PCNP totalisant 6 382 441 \$. Les sommes rapportées se situaient entre 5 445 \$ et 316 898 \$. Ce qui donne une moyenne de 79 781 \$ par projet.



¹ Santé Canada gère le PACE de concert avec les provinces et les territoires par l'entremise des Comités de gestion mixte (CGM), où sont représentés les bureaux régionaux de Santé Canada et les ministères des provinces et des territoires de même que des organismes communautaires, s'il y a lieu.

² Ce montant représente le financement de 395 projets tel que déclaré sur leur PNP. Santé Canada rapporte que 464 projets du PACE ont reçu 52,9 millions de dollars au cours de l'exercice 2001-2002.

Si l'on examine la répartition des fonds du PACE selon les régions, des tendances intéressantes apparaissent. Le tableau 2 illustre le nombre de participants aux volets du PACE et le niveau de financement octroyé par le PACE par région. L'Ontario et le Québec, soit les deux provinces les plus peuplées, reçoivent respectivement la plus grande et la deuxième plus grande part du financement du PACE. La région de l'Atlantique obtient le troisième montant le plus élevé, ce qui est plus que l'Alberta et la Colombie-Britannique. Il semble y avoir un lien entre l'importance du financement du PACE et le nombre de participants. L'Ontario, qui reçoit le montant le plus important du PACE, compte aussi le plus grand nombre de participants.³ Les Territoires reçoivent le montant le plus faible du PACE et comptent aussi le moins de participants aux volets.

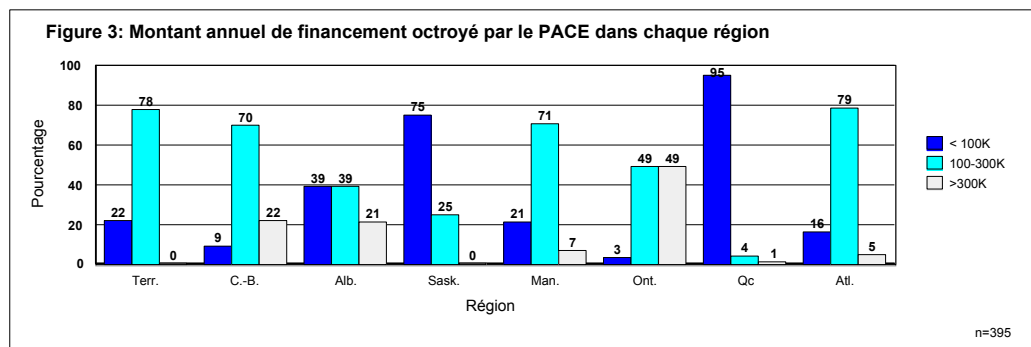
Tableau 2 : Financement octroyé par le PACE dans chaque région et nombre de participants

Région	N ^{bre} de participants	Montant de la subvention
Territoires ¹	910	1097024
Colombie-Britannique	7593	5090643
Alberta	3639	5562772
Saskatchewan	1427	2507214
Manitoba	2025	2480709
Ontario	18745	11705622
Québec	13384	10693218
Atlantique ¹	13839	7231936
Total	61562	46369138

³ L'information sur le nombre de participants au PACE, dans ce cas, repose sur une nouvelle question afin d'estimer le nombre total de participants différents à tous les projets du PACE.

Cette mesure a été introduite au troisième cycle du PNP afin de contrôler la double comptabilisation qui se produit lorsque les coordonnateurs rapportent le nombre total de participants par volet.

La figure 3 indique le financement octroyé par le PACE pour chaque région pour l'exercice 2001-2002. Cet éclatement par région met en évidence le fait que les projets venant du Québec ont tendance à être plus petits et à recevoir moins de financement. La grande majorité des projets québécois (95 %) obtiennent moins de 100 000 \$ en financement annuel de la part du PACE. À l'opposé, presque la moitié des projets ontariens (49 %) ont obtenu un financement annuel supérieur à 300 000 \$. Aucun projet de la Saskatchewan ni des Territoires n'a reçu plus de 300 000 \$ par année.



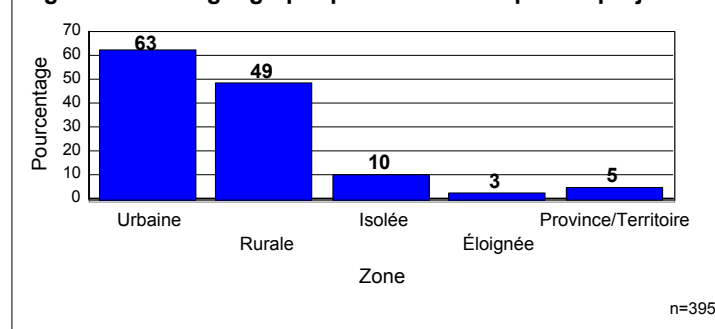
Faits à retenir

- ✓ Les coordonnateurs des projets évalués déclarent 46 millions de dollars en financement au cours de l'exercice 2001-2002;
- ✓ Le PACE a fourni plus de 50 % du budget dans 86 % des cas;
- ✓ Par ailleurs, 20 % des projets ont reçu des subventions et du PACE et du PCNP;
- ✓ Presque la moitié des projets ontariens reçoivent plus de 300 000 \$ de financement annuel du PACE;
- ✓ Il semble y avoir un lien entre le nombre de participants et le financement dans le cadre du PACE.

Où ces projets sont-ils réalisés?

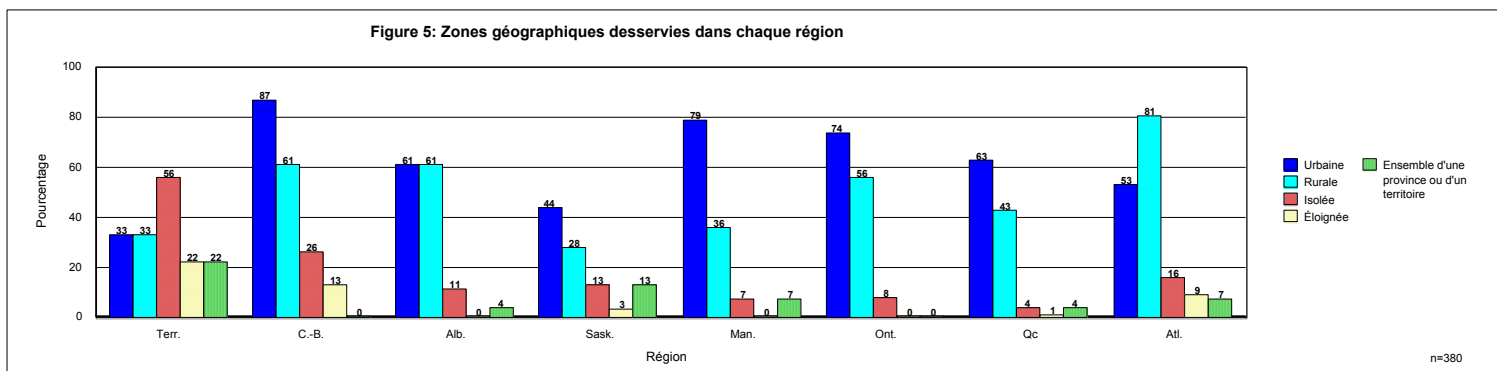
Les projets du PACE sont répartis à travers le Canada et à l'intérieur de chaque région. Il s'agit de savoir : dans quelle mesure la répartition varie-t-elle? Les projets prennent-ils place surtout dans les villes-centres ou couvrent-ils aussi les petites agglomérations et villages? L'importance des projets en zone rurale ou éloignée découle encore du manque de services qu'on trouve généralement dans ces régions. On a demandé aux coordonnateurs de projet de préciser le type de région qu'ils desservent afin de mieux illustrer la répartition géographique des projets PACE. Ils pouvaient choisir parmi plusieurs options, puisque les volets permettent de desservir à la fois des zones urbaines et rurales. Ainsi, le total peut dépasser 100 %. Comme il est indiqué à la figure 4, les coordonnateurs de 63 % des projets PACE affirment desservir une zone urbaine tandis que ceux de presque la moitié (49 %) des projets disent desservir une zone rurale. Un projet sur 10 dessert une zone isolée, dont l'accès par route est limité, et encore 3 % des projets desservent une région éloignée, c'est-à-dire accessible uniquement par avion ou par bateau.

Figure 4: Zones géographiques desservies par les projets



Parce que l'on n'a fourni aucune précision quant à la définition de « rural » ou de « urbain », il est probable que ces notions ont reçu une interprétation différente dans certaines régions. Une zone considérée comme urbaine en Saskatchewan peut très bien être rurale en Ontario, si l'on se base sur la taille de la population, par exemple. La figure 5 présente l'aire géographique desservie pour chaque région. Les projets sont principalement réalisés en zones urbaine et rurale dans toutes les régions. La Colombie-Britannique rapporte le plus grand nombre de projets (87 %) destinés aux zones urbaines, tandis que la région de l'Atlantique déclare le plus grand nombre de projets (81 %) destinés aux zones rurales. Les territoires comptaient la plus forte proportion de projets en zone isolée ou en région éloignée (respectivement 56 % et 22 %). La majorité des régions signalent des projets dans tous les types d'aire géographique.

Figure 5: Zones géographiques desservies dans chaque région



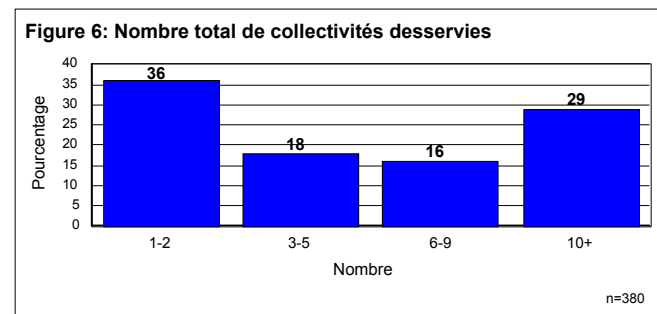
Faits à retenir

- ✓ Selon leurs coordonnateurs, 63 % des projets servent une zone urbaine;
- ✓ Les coordonnateurs de presque la moitié de tous les projets affirment servir des zones rurales;
- ✓ La région de l'Atlantique rapporte le plus grand nombre de projets servant des zones rurales (81 %).

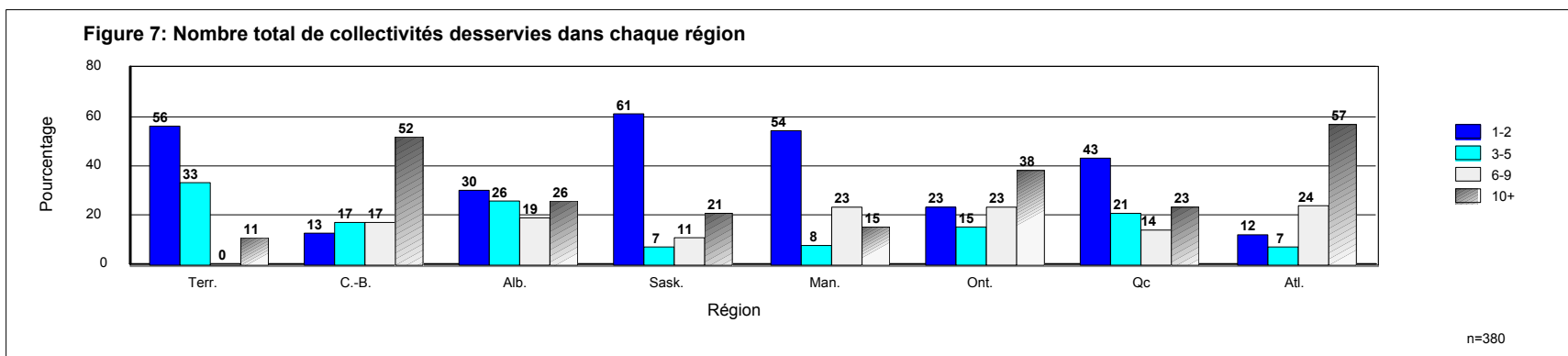
Combien de collectivités sont touchées?

Actuellement, les projets PACE desservent de nombreuses collectivités différentes. Pour les besoins du PACE, le mot « collectivités » signifie quartiers, villes et cités ou villages et autres collectivités rurales. Les coordonnateurs de projet pouvaient également classer les collectivités dans une catégorie « autres ». Les 11 projets qui présentent des collectivités dans la catégorie « autres » avaient tendance à desservir des collectivités autochtones ou des réserves. On a demandé aux coordonnateurs de calculer le nombre de collectivités desservies dans chaque catégorie. On a additionné ces chiffres pour obtenir le nombre total de collectivités desservies. Les projets du PACE ont donc desservi 3 045 collectivités à travers le Canada. Chaque projet desservait en moyenne huit collectivités. Les réponses s'échelonnaient entre 1 et 72 collectivités par projet.

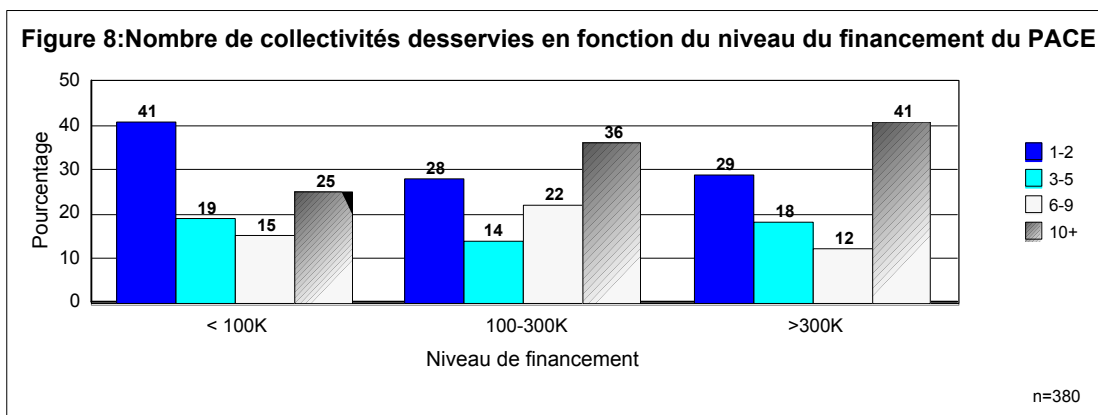
Bien que la majorité des coordonnateurs de projet affirment avoir desservi des zones urbaines, les villages et autres collectivités rurales constituaient la plus grande partie des collectivités desservies (56 %). Plus de la moitié des collectivités desservies étaient des villages ou autres collectivités rurales (56 %). Ce qui signifie que les projets qui desservent les zones rurales ont tendance à servir plusieurs collectivités en même temps. Villes et cités constituaient 24 % des collectivités, tandis que les quartiers représentaient 19 %. La figure 6 illustre le nombre total des collectivités desservies une fois classées dans les quatre catégories. La répartition des projets est assez équitable puisque 54 % d'entre eux desservent 1 à 5 collectivités.



On a aussi examiné le nombre total des collectivités desservies sur une base régionale. Comme l'illustre la figure 7, les projets de la région de l'Atlantique et de la Colombie-Britannique avaient tendance à desservir un plus grand nombre de collectivités. Les coordonnateurs de ces deux régions ont déclaré que plus de la moitié de leurs projets desservaient 10 collectivités ou plus (respectivement 57 % et 52 %). Cette similitude est quelque peu surprenante vu que les projets de la région de l'Atlantique couvrent plutôt les zones rurales tandis que ceux de la Colombie-Britannique s'étendent plutôt aux zones urbaines. Ce qui s'explique probablement par la définition que chacune de ces régions accorde au mot « collectivité ». D'un autre côté, la Saskatchewan (61 %), les territoires (56 %) et le Manitoba (54 %), ont principalement accueilli des projets répondant aux besoins de 1 ou de 2 collectivités.



Bien que la raison pour laquelle les projets tendent à desservir davantage de collectivités dans certaines régions n'apparaisse pas tout de suite, la relation entre le financement dans le cadre du PACE et le nombre de collectivités desservies est quant à elle, évidente. Les projets mieux financés ont tendance à desservir un plus grand nombre de collectivités. Comme le montre la figure 8, le pourcentage de projets qui desservent au moins 10 collectivités augmente avec le montant du financement, de 25 % à 41 %.



Faits à retenir

- ✓ Les projets du PACE desservent 3 045 collectivités au Canada;
- ✓ Un projet a desservi 72 collectivités;
- ✓ De ces collectivités, 56 % étaient rurales;
- ✓ Et 29 % des projets ont desservi au moins 10 collectivités;
- ✓ Les projets de la C.-B. et de l'Atlantique ont tendance à desservir plus de collectivités;
- ✓ Les projets mieux financés dans le cadre du PACE tendent à desservir davantage de collectivités.

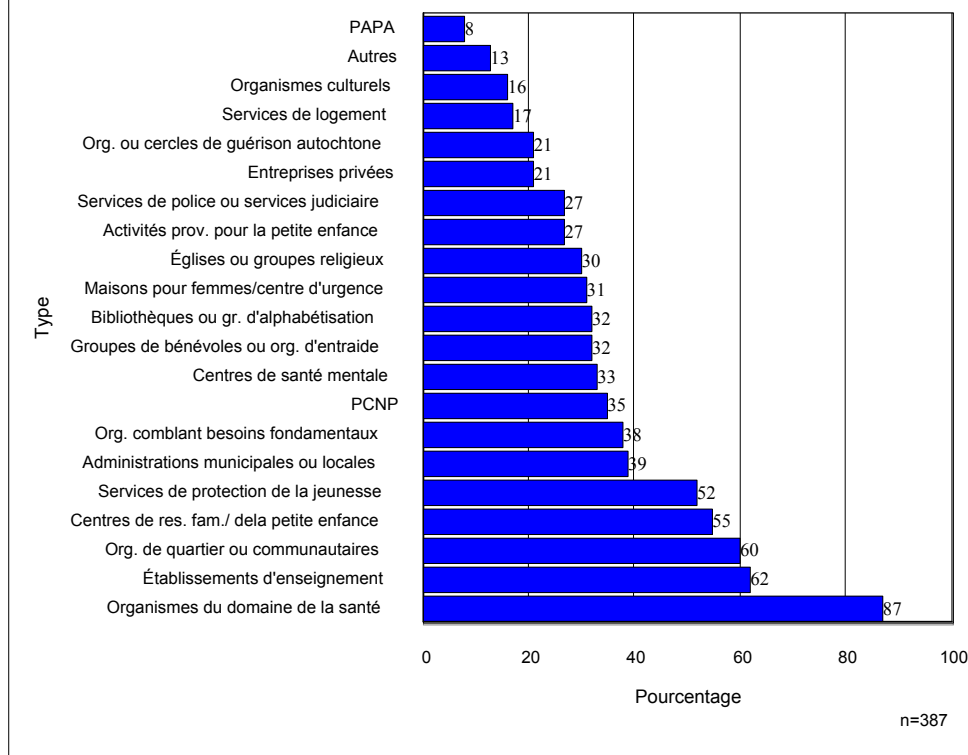
Qui sont les partenaires de projets?

Les partenaires sont des organisations qui participent à la gestion, à la coordination et à la réalisation des projets. On rapporte que la quasi-totalité des projets comptaient au moins un partenaire.

Les partenaires sont des églises ou des groupes religieux d'une part et des organismes de santé et des centres de ressources pour la famille d'autre part. Comme l'illustre la figure 9, les organismes de santé est le partenaire qui s'associe à la plus forte proportion de projets du PACE (87 %). Puisque les responsables de projet pouvaient nommer plus d'un type de partenaire, le total excède donc 100 %. Cette forte proportion s'explique en partie par le fait que les projets du Québec, qui constituent la majorité des projets du PACE, forment des partenariats avec des centres de santé communautaire connus sous le nom de CLSC. Les deux autres partenaires cités le plus souvent sont les établissements d'enseignement, associés à 62 % des projets, et les associations de quartier ou communautaires, à 60 % des projets du PACE. Même si seulement 5 coordonnateurs de projet déclarent un financement dans le cadre du Programme d'aide préscolaire aux Autochtones, 30 coordonnateurs affirment s'être associés à un projet financé par le PAPA.

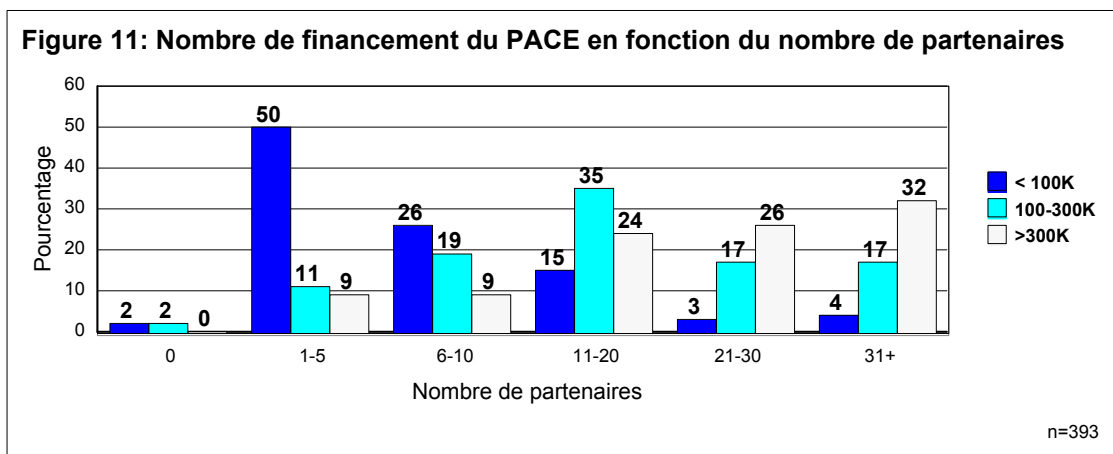
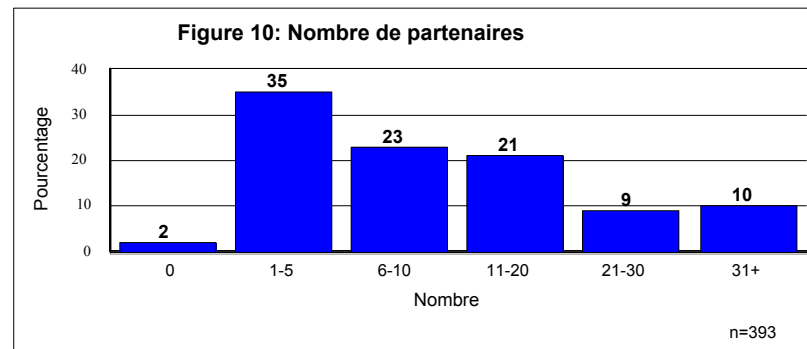
Le nombre de partenaires varie d'un projet à l'autre. Au total, 393 coordonnateurs de projet déclarent 5 322 partenaires. Ce qui fait 14 partenaires par projet en moyenne. Huit coordonnateurs de projets ont déclaré que le nombre de partenaires est compris entre zéro et 142. De même que huit responsables de projet ont rapporté aucun partenaire, ce qui est un peu surprenant.

Figure 9: Type de partenaires de projet

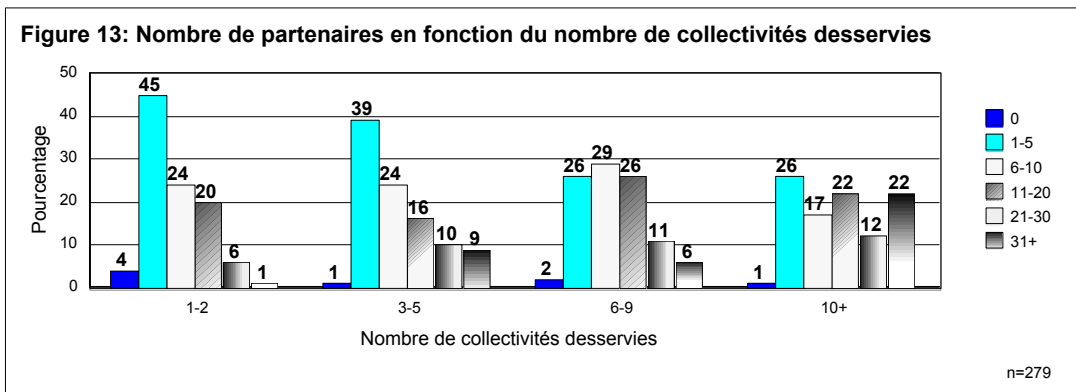
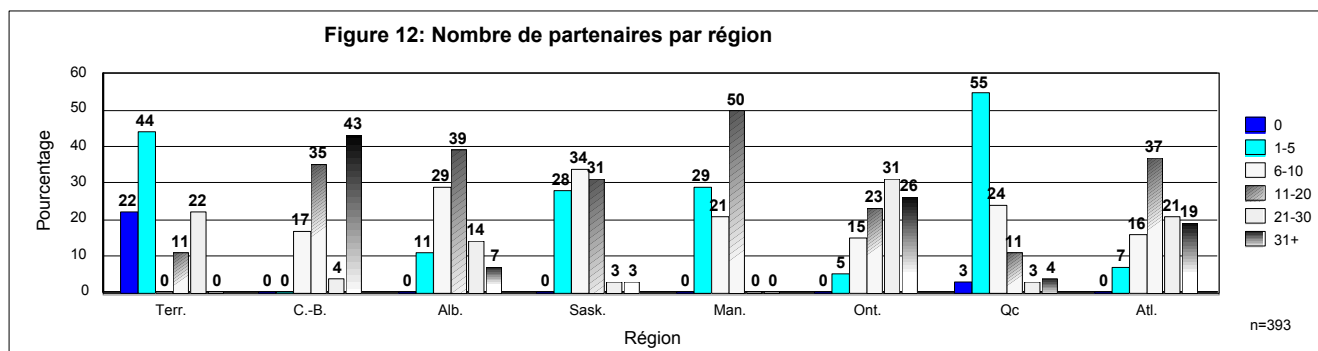


Malgré le nombre important de partenaires rapporté en moyenne, la plus grande proportion des coordonnateurs de projet (35 %) compte 1 à 5 partenaires (figure 10). Par contre, 10 % des coordonnateurs de projets affirment avoir au moins 31 partenaires.

Comme pour le nombre de collectivités, la relation entre le niveau de financement du PACE et le nombre de partenaires est apparue clairement. Les projets ayant reçu plus de 300 000 \$ du PACE comptaient un plus grand nombre de partenaires. On déclare 1 à 5 partenaires pour 9 % de ces projets (figure 11). Par ailleurs, la proportion des projets ayant reçu plus de 300 000 \$ du PACE et rapportant au moins 31 partenaires est passée à 32 %. Aucun projet ayant reçu plus de 300 000 \$ du PACE n'a évolué sans partenaire. La moitié des projets dont le financement annuel du PACE était inférieur à 100 000 \$ comptait de 1 à 5 partenaires.



En prenant connaissance du nombre de partenaires de projet en fonction de chaque région, on ne constate pas de tendance marquée, malgré quelques légères différences. Les projets québécois comptent moins de partenaires. Au Québec, 55 % des coordonnateurs de projet déclarent de 1 à 5 partenaires (figure 12). Cela semble correspondre à la seule façon de réaliser les projets au Québec. La Colombie-Britannique, qui comptait surtout des projets desservant plus de 10 collectivités, présentait aussi la plus forte proportion de projets pour lesquels on rapporte au moins 31 partenaires. Il semble alors exister une relation entre le nombre de collectivités desservies et le nombre de partenaires. La figure 13 illustre la relation avec plus de détails. La proportion des projets qui comptaient un plus grand nombre de partenaires correspondaient au nombre de collectivités desservies. Seulement 1 % des coordonnateurs de projet ne servant que 1 ou 2 collectivités rapportent au moins 31 partenaires. Cette proportion grimpe à 22 % quand le projet dessert au moins 10 collectivités.



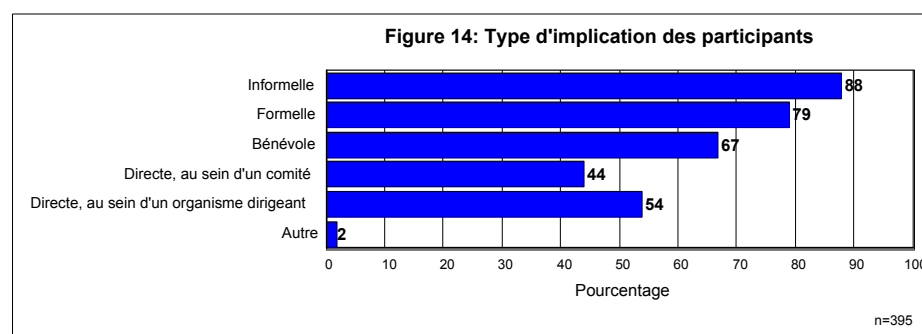
- Faits à retenir**
- ✓ Presque tous les projets (98 %) s'associent à des organisations;
 - ✓ Les projets sont le plus susceptibles de s'associer à des organismes de santé;
 - ✓ Les coordonnateurs déclarent 14 partenaires en moyenne;
 - ✓ Les projets mieux financés comptaient plus de partenaires;
 - ✓ Presque la moitié des projets de la C.-B.

Quelle forme la participation au PACE prend-elle?

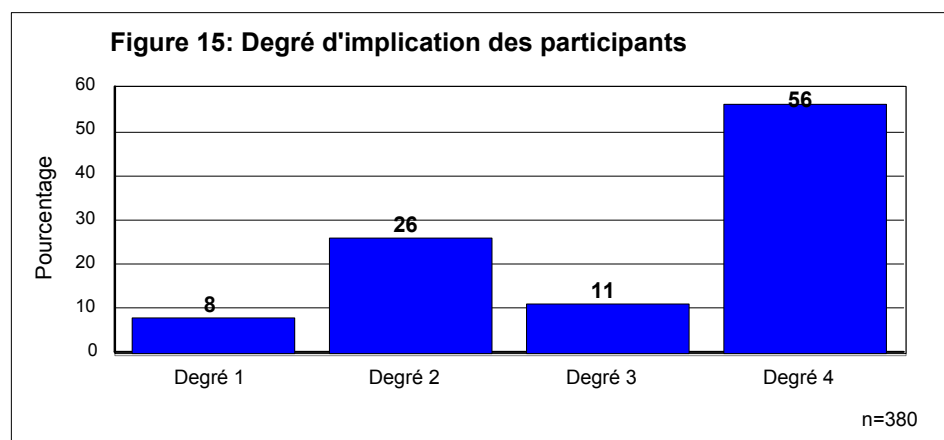
Les participants peuvent intervenir de bien des façons dans la gestion et l'exécution de projets, des occasions informelles à l'expression d'opinions, jusqu'aux rôles dans la prise de décision sur les conseils ou les comités consultatifs.

La figure 14 affiche les types de participation rapportés par les responsables de projet. La plupart (88 %) affirment que la participation est informelle - ce sont les occasions d'exprimer un point de vue ou une opinion sur le projet ou les volets. Les participants pouvaient intervenir de plus d'une façon, donc le total peut dépasser 100 %. Seulement 3 % des responsables de projet disent que les participants ne sont pas intervenus dans la gestion ou l'exécution du projet.

Les participants semblent être intervenus, pour la majorité des projets, en exprimant leur point de vue sur le projet et les volets ou en tenant un rôle dans la prestation des volets à titre bénévole. Moins de la moitié des responsables de projet (44 %) dénotent que les participants intervenaient directement dans un comité ou un groupe qui donnait des conseils à un organe directeur. Un peu plus de la moitié des responsables (54 %) rapportent que les participants se mêlaient directement des décisions de gestion. Il semble nécessaire d'intensifier les efforts si le but est d'offrir aux participants plus d'occasions de prendre des décisions.



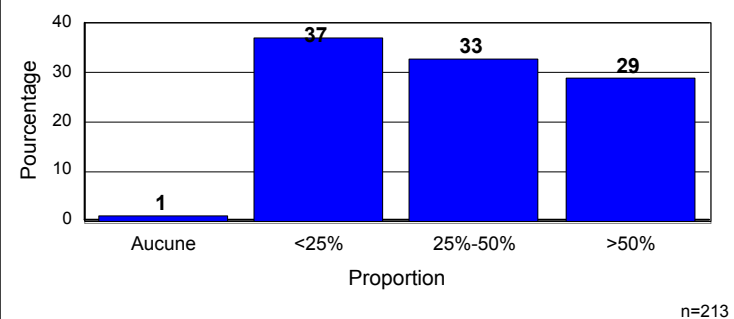
Il est possible d'inscrire les quatre formes d'intervention des participants dans les projets (informelle, officielle, directement en siégeant sur un comité et par le truchement d'un organe directeur) sur un continuum illustrant l'importance de la participation. La participation s'échelonne alors entre la moins et la plus importante. La figure 15 illustre les projets en fonction de leur position la plus élevée sur le continuum : le niveau 1 fait allusion aux occasions informelles d'exprimer un point de vue sur le projet; le niveau 2 signifie que les participants ont eu une occasion officielle de faire de même; le niveau 3 veut dire que les participants ont siégé directement sur un comité ou un sous-groupe qui donne des conseils de gestion; enfin, le niveau 4, qui correspond à la plus grande participation, indique que les participants ont pris part directement aux décisions portant sur la



gestion. Les chiffres totaliseront 100 % puisque le calcul n'inclut que le niveau de participation le plus élevé à un projet. Les participants se sont intéressés aux décisions de gestion dans seulement un peu plus de la moitié des projets (56 %). Chose intéressante, la participation aux comités ou aux sous-groupes est moins fréquente que la participation directe aux décisions de gestion. C'est peut-être à l'image de la taille des projets, où les plus petits, comme au Québec, n'avaient besoin que d'un organe directeur, mais pas d'un comité ou d'un sous-groupe.

On a demandé aux responsables de projet, où les participants s'intéressaient à l'organe directeur, quelle était la proportion de membres actuels et anciens. Dans moins du tiers (29 %) des cas, l'organe directeur était contrôlé par plus de 50 % de membres actuels ou anciens.

Figure 16: Proportion d'organismes dirigeants constitués de participants actuels et anciens



Faits à retenir

- ✓ Dans 88 % des cas, on rapporte que les participants profitent d'occasions informelles pour exprimer leur point de vue
- ✓ Et 54 % des responsables déclarent que les participants interviennent directement dans la prise de décision.

Combien de personnes travaillent aux projets PACE?

Au total, 393 responsables signalent que 2 072 personnes financées par le PACE travaillent contre rémunération chaque semaine durant l'année. *Pour chaque projet*, le nombre de personnes rémunérées chaque semaine grâce au financement du PACE se situe entre une seule, signalée par 59 responsables, et 50, rapportées par un seul responsable. Le projet au plus grand nombre d'employés subventionnés n'est pas celui qui a reçu les fonds les plus importants. En moyenne, les responsables déclarent cinq employés payés grâce aux fonds du PACE en une semaine. Plus de la moitié de tous les responsables de projet rapportent un à trois postes consultatifs au cours d'une semaine (figure 17).

Les projets PACE permettent également d'embaucher des travailleurs contractuels, saisonniers et occasionnels (c.-à-d., des gens qui ne travaillent pas lors d'une semaine normale, mais qui néanmoins gonflent les ressources humaines du projet). On retrouve ces travailleurs supplémentaires dans 231 projets ou 58 % d'entre eux. Les responsables de projet déclarent 817 de ces travailleurs, allant d'un seul à 24 travailleurs par projet. Les responsables ayant embauché des travailleurs contractuels, saisonniers ou occasionnels déclarent en moyenne 3,5 travailleurs chacun. Quoique le responsable rapportant le plus grand nombre de travailleurs occasionnels (24) n'ait justement embauché que trois employés réguliers financés par le PACE, il semble y avoir dans la plupart des cas une corrélation entre la taille du personnel régulier et le nombre de travailleurs occasionnels.

Il est important de noter que les 2 072 membres du personnel des projets PACE ne travaillent pas tous à temps plein lors d'une semaine représentative de l'étude. En vue de calculer le nombre d'employés à temps plein payés par le PACE, on a demandé aux responsables de projet d'évaluer le nombre total d'heures de travail rémunérées. Il devient possible de calculer le nombre d'équivalents temps plein (ETP) à l'aide d'une formule qui compte 37,5 heures par ETP. Les responsables de projet déclarent 1 127 ETP. Cela donne à entendre qu'un grand nombre, sinon la majorité des employés du PACE, travaillent beaucoup moins que 37,5 heures par semaine ou que leur rémunération provient en partie de fonds autres que ceux du PACE.

Figure 17: Nombre d'employés rémunérés avec les fonds du PACE

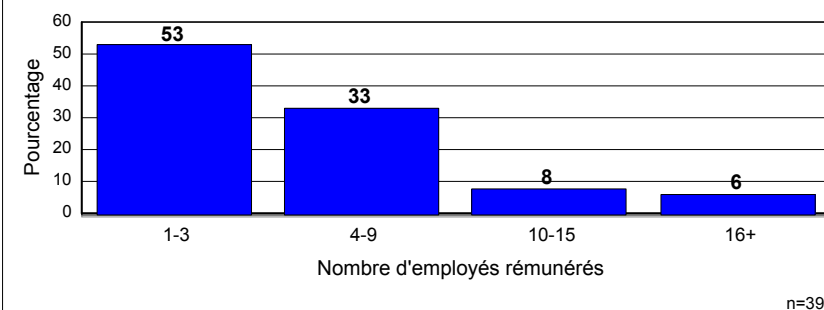
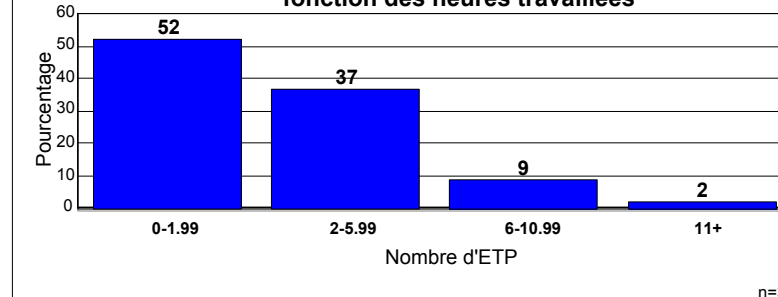
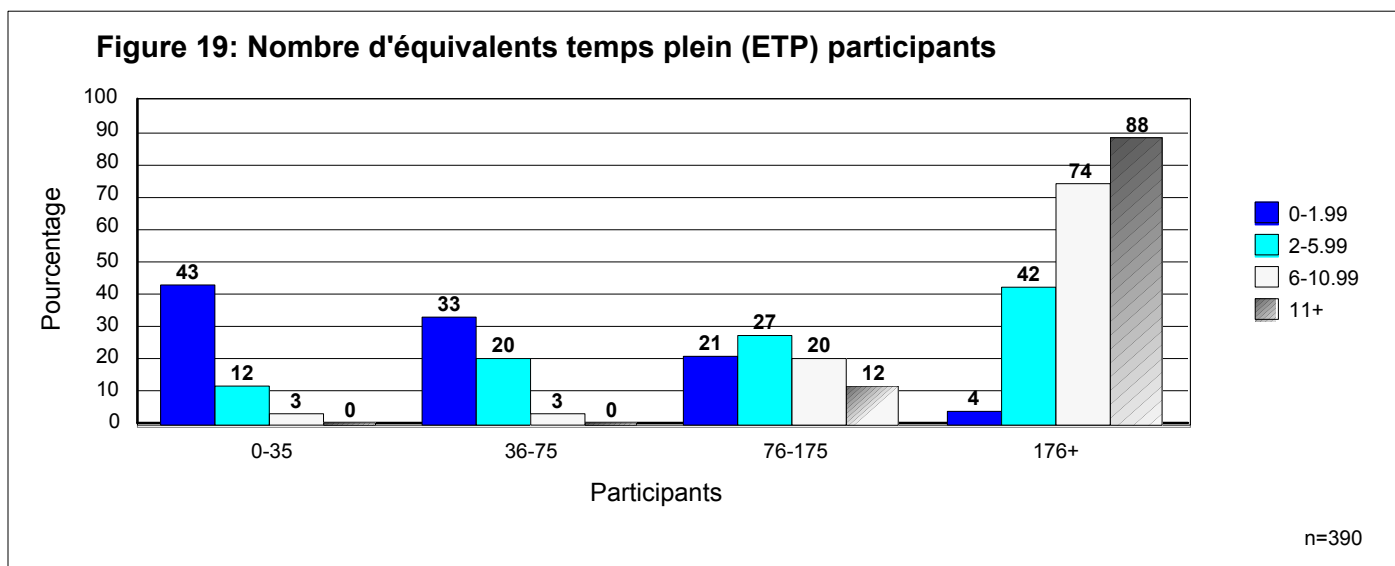


Figure 18: Nombre d'équivalents temps plein (ETP) en fonction des heures travaillées



Le nombre d'ETP s'échelonne entre moins d'un et 20. Les responsables de projet PACE rapportent en moyenne 2,9 ETP. Comme le montre la figure 18, Le PACE subventionne moins de deux ETP par semaine dans 52 % des cas.

Il y a une relation nette entre le nombre d'ETP et le nombre de participants au volet. Plus il comptait d'ETP, plus un projet était susceptible d'attirer un plus grand nombre de participants. Bien que seulement 4 % des projets ayant embauché entre zéro et 1,99 ETP aient servi au moins 176 participants, ce pourcentage augmente de façon constante à 88 % des projets qui comptent 11 ETP ou plus (figure 19).



En plus du personnel rémunéré, nombre de projets PACE comptaient sur des bénévoles. Il y avait trois principaux types de bénévoles : les participants au PACE, le personnel des organisations partenaires et les gens qui donnaient de leur temps. Bien que le personnel des organisations partenaires ne soit pas bénévole au sens reçu du terme, on le considère comme bénévole dans le contexte actuel parce que sa rémunération ne provient pas des fonds du PACE. Par ailleurs, 90 % des responsables de projets déclarent que des personnes ou des organisations ont donné de leur temps au cours de l'exercice. Ainsi que le montre le tableau 3, 9 265 personnes en tout ont fourni 70 128 heures de travail bénévole chaque mois. La moitié des gens qui ont donné de leur temps sont des participants au volet. Les gens qui appartiennent à la catégorie « autre », cependant, avaient tendance à donner plus de leur temps en un mois (9,3 heures en moyenne).

Tableau 3 : Heures de bénévolat par mois dans le cadre des projets PACE

Sources de bénévolat chaque mois	N ^b re total de bénévoles	Pourcentage des bénévoles	N ^b re total des heures de bénévolat	Pourcentage des heures de bénévolat	N ^b re d'heures de bénévolat par personne
Participants au PACE	4598	50 %	27946	40 %	6.1
Personnel d'organisations partenaires	2431	26 %	21515	31 %	8.9
Gens qui ont donné de leur temps	2236	24 %	20667	29 %	9.3
Total	9265	100 %	70128	100 %	7.6

Faits à retenir

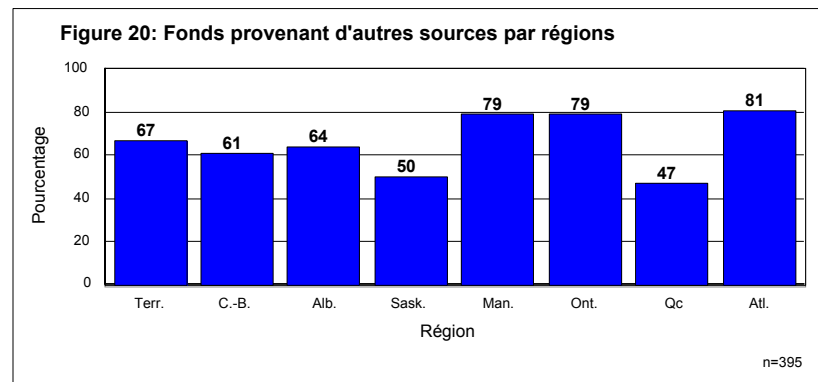
- ✓ 2 072 personnes rémunérées par le PACE travaillent aux projets PACE chaque semaine
- ✓ Les responsables de projet rapportent 1 127 ETP payés à l'aide des fonds du PACE
- ✓ Les responsables déclarent une moyenne de cinq postes financés par le PACE chaque semaine
- ✓ D'ailleurs, 53 % des responsables déclarent un à trois employés
- ✓ Et 58 % des responsables déclarent avoir utilisé les fonds du PACE pour rémunérer des employés supplémentaires, non réguliers
- ✓ Les participants au PACE ont donné au projet chacun 6,1 heures par mois

Les projets puisent-ils dans d'autres sources de fonds?

Même si le financement du PACE constitue la source de fonds la plus importante, ce n'est pas nécessairement la seule source de financement des projets PACE. En plus des sommes provenant des volets afférents au PACE et au PAPA, les projets ont également reçu des fonds d'autres ministères du gouvernement fédéral, de gouvernements provinciaux et d'administrations municipales, ainsi que d'entreprises et d'œuvres de charité. En tout, 58 % des projets ont reçu des sommes supplémentaires de sources autres que le PACE, le PCNP ou le PAPA.

Les responsables de projet qui ont profité de sommes supplémentaires déclarent avoir reçu 13 829 575 \$ en tout, soit 60 656 \$ en moyenne par projet. La somme supplémentaire la plus faible est 100 \$ et la plus forte, 903 160 \$. Les projets de la région de l'Atlantique étaient les plus susceptibles de recevoir des fonds d'autres sources - 81 %. La figure 20 illustre que, sauf au Québec et en Saskatchewan, la majorité des projets ont reçu de l'argent d'autres sources au cours de l'exercice 2001-2002.

Les tendances, globalement, ressemblent beaucoup à celles dont les responsables ont fait état au cours du 2^e cycle du PNP, à l'exception de la Saskatchewan. Durant ce cycle, seulement 31 % des responsables de projet de la province affirment avoir reçu des fonds d'autres sources. Cette proportion a augmenté des deux-tiers à 50 % pendant l'exercice en cours. Cette croissance peut s'expliquer de plusieurs façons. Peut-être les responsables saskatchewanais ont-ils commencé à solliciter d'autres sommes de façon dynamique. Il est possible que ces responsables aient examiné à nouveau la question financière à la lumière des résultats du 2^e cycle. Il est plus probablement, toutefois, que cela tienne à la période de déclaration. La collecte de renseignements du troisième cycle visait l'exercice tout entier, tandis qu'elle ne s'attardait qu'à la seconde moitié de l'exercice lors du 2^e cycle. Dans une plus grande proportion, les responsables de projet de toutes les régions affirment avoir reçu des sommes d'autres sources au cours de ce cycle. Cette progression donne à penser que les projets ont tendance à recevoir plus d'argent de sources autres que le PACE au cours de la première moitié de l'exercice.



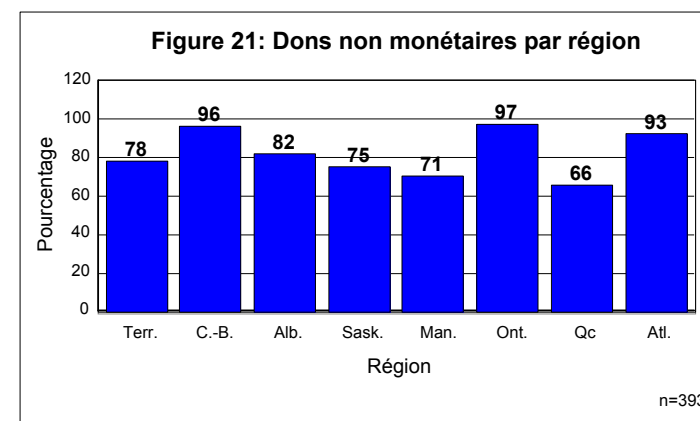
Faits à retenir

- ✓ Les projets reçoivent des sommes d'autres sources dans 58 % des cas
- ✓ C'est le cas de 81 % des projets de la région de l'Atlantique
- ✓ On rapporte un financement supplémentaire de 13,8 millions de dollars en tout
- ✓ On rapporte que la somme la plus importante provenant d'une autre source s'élève à 903 160 \$

Qu'en est-il des dons non monétaires?

Nombre de projets reçoivent des dons en nature, non monétaires tels que l'utilisation des locaux d'un établissement, les documents du volet et l'équipement du projet. La proportion des responsables de projet rapportant des dons en nature est plus élevée (76 %) que celle des responsables ayant reçu des dons en argent de sources autres que le PACE (58 %). On a demandé aux responsables d'évaluer le montant qu'ils auraient eu à déboursier sans ces dons en nature. En tout, 299 projets ont reçu des dons en nature valant 4 955 865 \$. La valeur estimative varie entre 190 \$ et 198 750 \$. La valeur moyenne des dons par projet s'élève à 16 575 \$.

Une majorité absolue de responsables de projet de toutes les régions (figure 21) déclarent avoir reçu des dons en nature. Le Québec affiche la plus faible proportion de projets ayant reçu des dons en nature (66 %). Le type de don en nature qui revient le plus souvent est l'utilisation de locaux. Elle figure dans 82 % des déclarations de dons en nature. L'utilisation de locaux représente 2 991 411 \$ des 4 955 865 \$ en nature reçus au total.



Faits à retenir

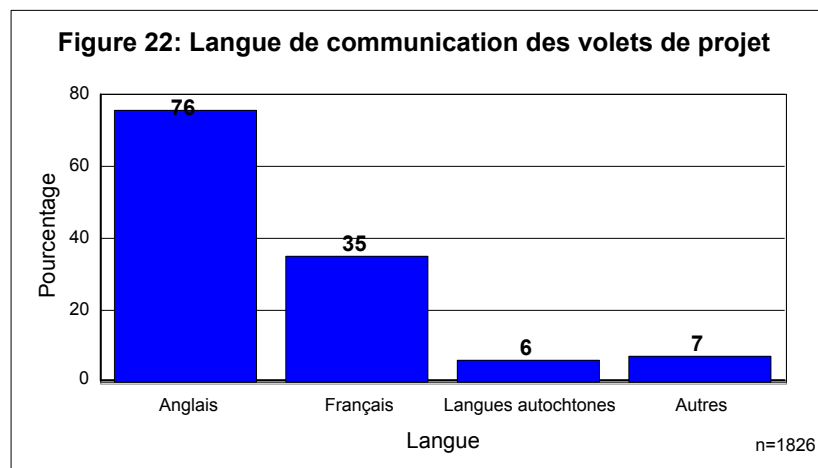
- ✓ Globalement, 76 % des projets ont reçu des dons en nature
- ✓ En tout, 299 projets ont reçus des dons en nature d'une valeur estimative de 4 955 865 \$
- ✓ Presque tous les projets de la C.-B. et de l'Ontario ont reçu des dons en nature

Projets du PACE - À quoi ressemblent-ils?

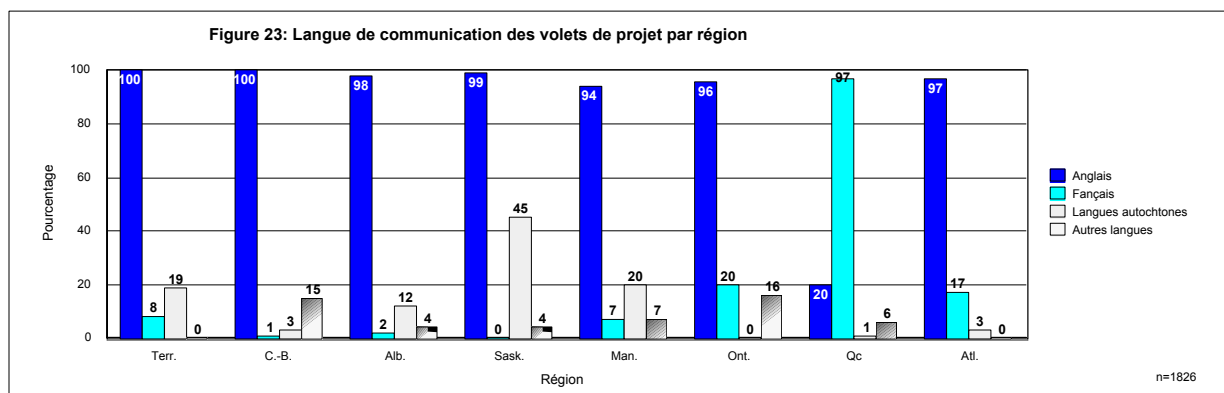
Bien que tous les projets du PACE visent les mêmes groupes de base et soient régis par les mêmes principes directeurs, ils offrent de nombreuses différences. Ces différences posent un défi quand vient le temps d'utiliser un seul questionnaire pour recueillir les données liées à tous les volets.

Quelle est la langue de communication?

Bien que les volets aient été offerts dans différentes langues, la majorité ont été dispensés en anglais ou en français. Comme le montre la figure 22, 76 % des volets ont été offerts en anglais et 35 %, en français. Les volets ont pu être offerts en plusieurs langues, ce qui explique que les totaux sont supérieurs à 100 %. Les volets de langue minoritaire pour les Autochtones et les non Autochtones représentaient respectivement 6 % et 7 % des volets. Le pourcentage des volets offerts dans des langues autochtones est quelque peu sous-estimé, car il exclut les 55 projets autochtones mis en oeuvre en Ontario, lesquels font l'objet d'une évaluation séparée. Selon l'information communiquée, les langues autochtones les plus fréquemment utilisées pour la réalisation des volets étaient le cri, le déné et le micmac. Les langues minoritaires non autochtones les plus fréquemment utilisées pour la réalisation des volets étaient l'espagnol, le chinois et l'arabe.



L'anglais demeure la langue dominante de communication des volets dans toutes les régions, à l'exception du Québec (figure 23). Au Québec, la grande majorité des volets (97 %) sont offerts en français. Les régions de l'Ontario et de l'Atlantique offrent toutes deux un nombre important de volets minoritaires en français (20 % et 17 % respectivement). Au Québec, 20 % des volets sont en anglais. Les volets offerts en langues autochtones se situaient principalement dans les provinces des Prairies et dans les territoires. Le pourcentage des volets en langue autochtone offerts dans ces régions indiquent l'importance du cri et du déné à titre de langues de service. En Ontario, aucun volet n'est offert dans des langues autochtones; encore là, cela peut s'expliquer par l'exclusion des projets de l'évaluation du PACE. C'est en Saskatchewan qu'on trouve la plus forte concentration de volets en langues autochtones (45 %). Les volets offerts en langues minoritaires non autochtones ont tendance à être mis en œuvre en Ontario et en Colombie-Britannique, ce qui semble correspondre aux modèles récents d'immigration et d'établissement.



Faits à retenir

- ✓ 76 % des volets étaient offerts en anglais;
- ✓ 35 % des volets étaient offerts en français;
- ✓ Les langues autochtones les plus utilisées étaient le cri, le déné et le micmac;
- ✓ Les langues minoritaires non autochtones les plus utilisées étaient l'espagnol, le chinois et l'arabe;
- ✓ La Saskatchewan compte la plus forte concentration de volets offerts en langues autochtones.

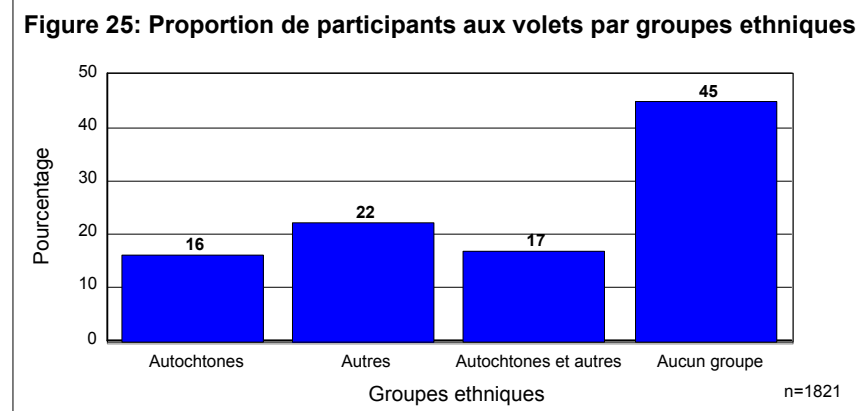
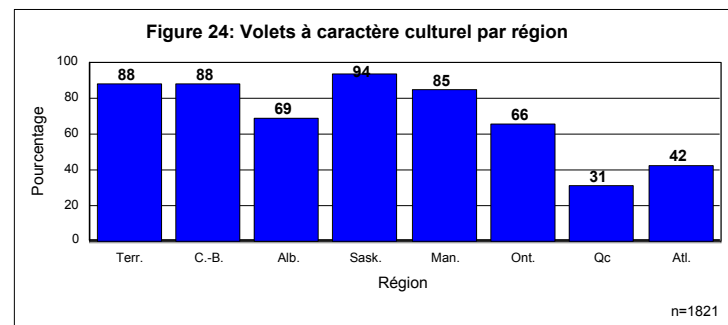
Les projets sont-ils diversifiés sur le plan culturel?

Compte tenu de la nature complexe de l'identité culturelle et de l'ethnicité, il est difficile de traiter de la question de la diversité culturelle des participants des projets du PACE.

On a demandé aux coordonnateurs des projets si un ou plusieurs groupes ethniques spécifiques participaient à leurs volets. Dans plus de la moitié des cas (55 %), un ou plusieurs groupes ethniques spécifiques participaient aux volets. Comme l'indique la figure 24, c'est au Québec qu'on trouvait la plus faible proportion de participation à un volet par un groupe ethniques spécifiques (31 %), et en Saskatchewan qu'on trouvait la plus grande proportion (94 %). En Saskatchewan, 73 % des volets comptaient des inscriptions d'Autochtones. Et 18 % des volets comptaient des inscriptions d'Autochtones ainsi que d'autres groupes culturels minoritaires, alors que 6 % des volets ne comptaient aucune inscription de groupe particulier.

Les représentants de 22 % des volets offerts à l'échelle canadienne ont signalé qu'il n'y avait eu aucune inscription de groupes culturels minoritaires non autochtones (figure 25).

Les ethnies les plus signalées étaient les Latino/Sud-Américains/Hispaniques, les Chinois et les Arabes. Pour un plus petit nombre de volets (16 %), on a signalé la présence de membres de groupes culturels autochtones. Les nations les plus fréquemment rapportées étaient les Métis, les Cris et les Micmacs.



Faits à retenir

- ✓ 55 % des volets comptaient des inscriptions d'un ou de plusieurs groupes ethniques;
- ✓ La Saskatchewan avait la plus grande proportion de participation de groupes ethniques spécifiques aux volets;
- ✓ 22 % des volets comptent des inscriptions de groupes culturels minoritaires non autochtones.

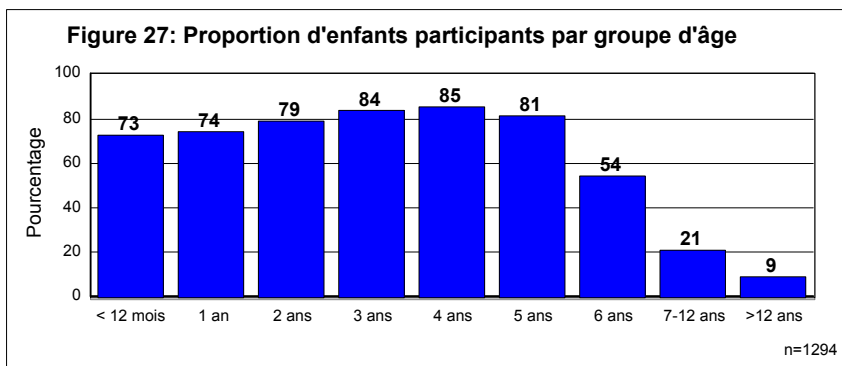
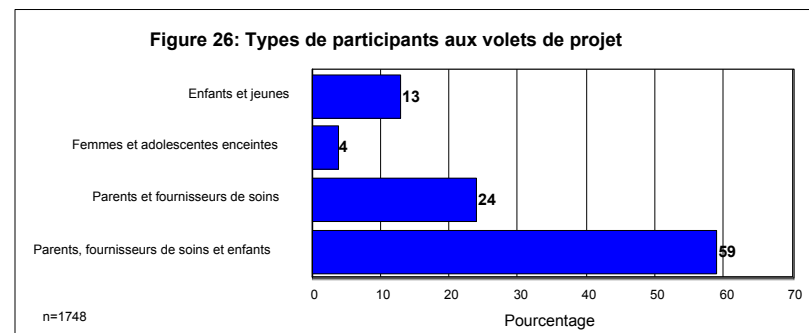
Qui sont les participants aux volets?

Même si tous les volets ne desservent pas les participants directement, les participants qui étaient desservis directement se situaient dans les quatre principaux groupes suivants :

- Parents, gardiens et enfants sous leur garde;
- Parents et gardiens (sans enfants sous leur garde);
- Femmes et adolescentes enceintes;
- Enfants et/ou jeunes.

Conformément au mandat et aux principes directeurs du PACE, la grande majorité des volets étaient offerts à des enfants et à leurs parents, qu'ils soient seuls ou ensemble. Comme le montre la figure 26, 59 % des volets desservent des parents/gardiens et les enfants sous leur garde, alors que 24 % des autres volets desservent des parents/gardiens seuls.

Bien que les projets du PACE soient axés sur les enfants âgés entre 0 et 6 ans, certaines régions, notamment le Manitoba et le Québec, incluent des enfants plus âgés. La figure 27 indique les âges actuels des enfants desservis par les volets. Il est évident qu'il y a un pourcentage considérable de volets qui desservent des enfants âgés de plus de 6 ans.



Faits à retenir

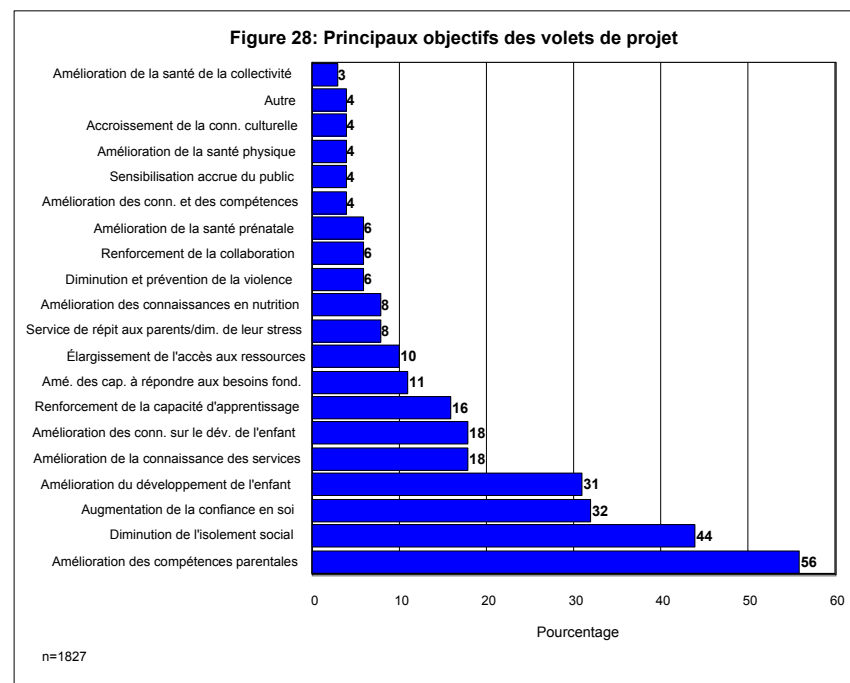
- ✓ 83 % des volets desservent des enfants ou leurs parents/gardiens;
- ✓ La majorité des volets desservent des enfants âgés entre 2 et 5 ans.

Qu'est-ce que les volets tentent d'accomplir?

Dans un sens large, les projets du PACE tentent de combler les besoins de croissance des enfants âgés entre 0 et 6 ans qui évoluent dans des conditions à risque. Pour ce faire, les volets offrent des services tant à ces enfants qu'à leur famille. Bien que les volets individuels sous-tendent un certain nombre d'objectifs précis, on a demandé aux répondants de déterminer les trois principaux objectifs de chacun de leurs volets.

L'objectif le plus fréquemment choisi était l'amélioration des compétences parentales et/ou des relations parents-enfants dans une proportion de 56 %. Les projets ont cité cet objectif parmi leurs trois principaux objectifs. Il s'agit du seul objectif signalé par plus de la moitié des répondants et le plus fréquemment mentionné depuis l'introduction du PNP.

Les deuxième et troisième objectifs les plus fréquemment signalés pendant le troisième cycle étaient la réduction de l'isolement social (44 %) ainsi que le renforcement de l'estime de soi et de l'autonomie des participants (32 %). Après le quatrième objectif le plus fréquemment cité - améliorer la compréhension du développement de l'enfant - le pourcentage des répondants mentionnant un des autres objectifs restants à la liste du questionnaire chute considérablement. Les objectifs les plus fréquents de la catégorie « Autre » cités par les répondants étaient le soutien à l'allaitement et le renoncement à la toxicomanie.



Faits à retenir

- ✓ Plus de la moitié des projets ont mentionné l'amélioration des compétences parentales parmi leurs objectifs; il s'agit de l'objectif le plus fréquemment cité.

Comment les volets contribuent-ils à la réalisation de leurs objectifs?

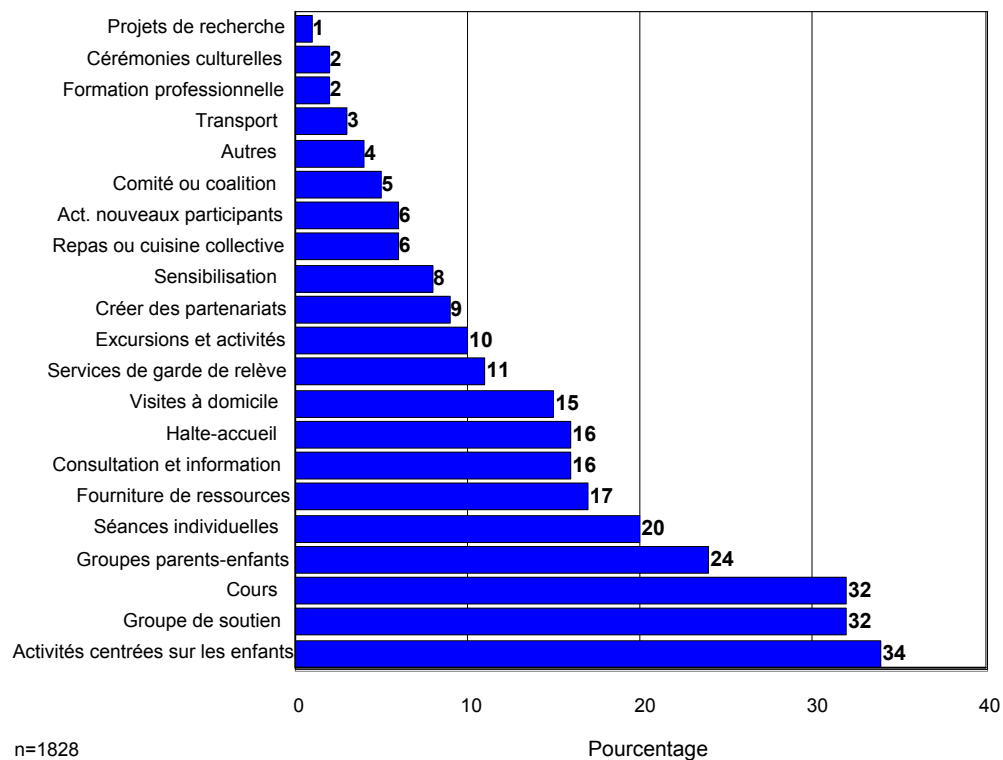
On a demandé aux répondants d'indiquer les trois principales méthodes de mise en oeuvre des volets. Même s'il est évident qu'il ait pu y avoir plus de trois méthodes de mise en oeuvre des volets, le personnel devait se limiter à trois méthodes pour les besoins de l'analyse. Toutefois, comme le personnel pouvait nommer un maximum de trois méthodes, les totaux dépassent 100 %.

Comme dans le cas des cycles antérieurs, les trois méthodes de mise en oeuvre des volets les plus citées étaient, dans l'ordre: les activités centrées sur les enfant; les groupes de soutien des parents; et les cours (figure 29). Aucune méthode de mise en oeuvre n'a été utilisée par plus de 34 % des répondants.

Faits à retenir

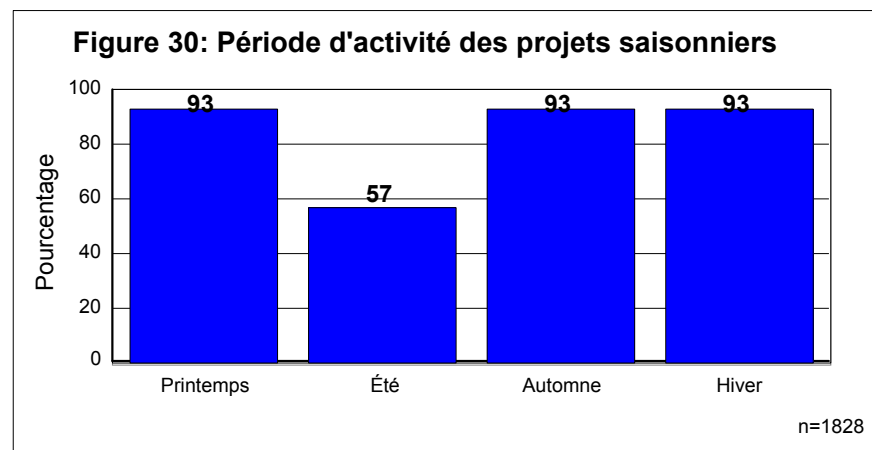
- ✓ La méthode la plus commune de mise en oeuvre des volets est l'activité centrée sur l'enfant, comme les volets préscolaires et les ateliers de jeu.

Figure 29: Principaux moyens de mise en oeuvre des volets de projet



Quand peut-on bénéficier de ces volets?

Un peu plus de la moitié des volets (53 %) sont offerts toute l'année. La majorité des volets étaient offerts en tout temps, sauf pendant les mois d'été. Seulement 57 % des volets étaient en activité au cours de l'été (figure 30).



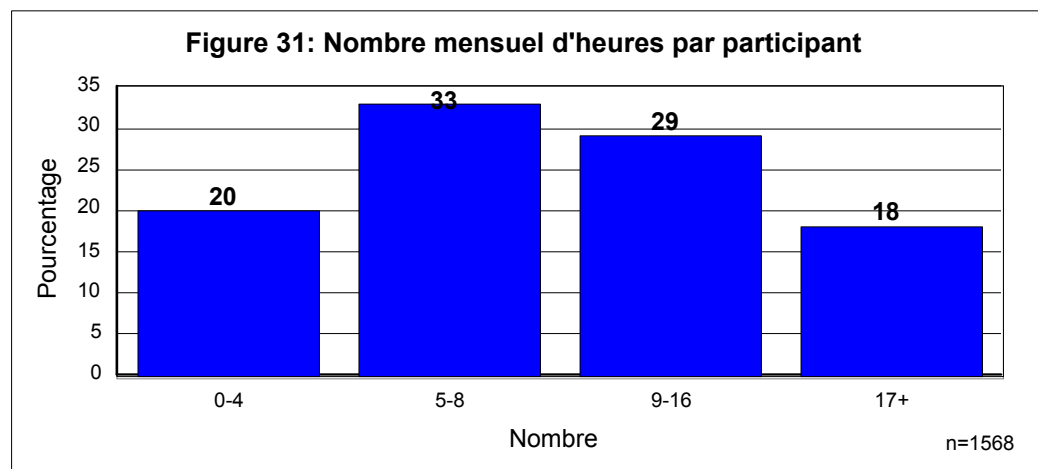
Faits à retenir

- ✓ 53 % des volets sont offerts toute l'année;
- ✓ Seulement 57 % des volets ne sont offerts que l'été.

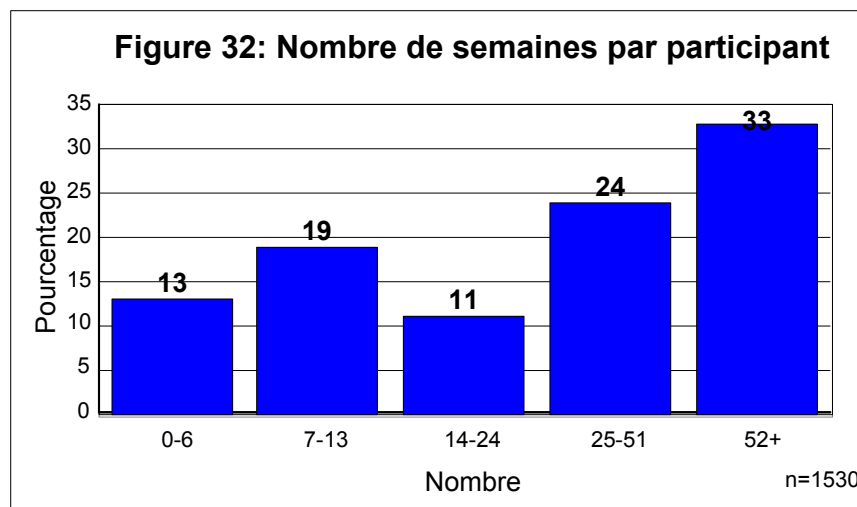
À quelle fréquence les volets sont-ils offerts?

En tout, 1 568 répondants ont mentionné qu'ils consacraient 21 784 heures par mois aux participants. En moyenne, les bénéficiaires participaient aux activités des volets à raison de 13,9 heures par mois. Le taux de participation moyen était de huit heures. Selon les coordonnateurs de deux volets, dont un au Québec et un dans les territoires, la moyenne de la participation se situait entre une heure et 160 heures par mois. Si on tient compte de journées de 7,5 heures, cela signifie qu'un bénéficiaire participant à des activités de volet 160 heures par mois accumulerait 21 jours de participation dans un mois donné. Il est possible que les répondants de ces deux volets, et peut-être d'autres, aient mal interprété la question et aient indiqué le nombre d'heures pendant lesquelles leur volet était offert aux participants.

Comme le démontre la figure 31, un peu plus de la moitié des répondants (53 %) ont indiqué huit heures ou moins de participation des bénéficiaires, par mois.



Il y avait une grande différence entre les volets sur le plan du nombre de semaines pendant lesquelles ils étaient offerts aux participants. La durée des volets variait d'un minimum d'une semaine à un maximum de 364 semaines (7 ans). Les répondants de 19 projets ont indiqué que leurs volets étaient offerts aux participants pendant une semaine au total. De façon générale, ces volets se présentaient sous la forme de visites à domicile ou d'activités de sensibilisation initiale. Même si un seul volet était offert pendant 364 semaines, un certain nombre de volets se déroulaient pendant 312 semaines (6 ans). Le nombre moyen de semaines de participation était de 48,5. La médiane était 34 semaines. Un tiers des répondants ont mentionné qu'un participant « ordinaire » participait pendant un an ou plus (figure 32).

**Faits à retenir**

- ✓ Les répondants ont indiqué une moyenne mensuelle de 13,9 heures de participation des bénéficiaires;
- ✓ Un tiers des répondants ont mentionné qu'un bénéficiaire participait pendant 1 an ou plus;
- ✓ En général, certains volets retiennent les participants pendant 6 ou 7 ans.

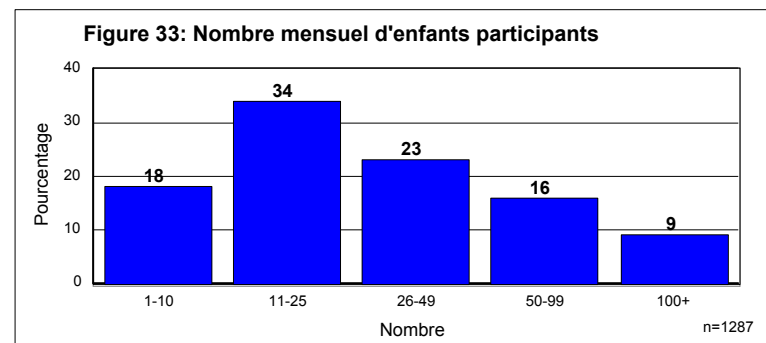
Combien d'enfants et d'adultes participent aux projets du PACE?

Les projets du PACE desservent directement tant les enfants que les adultes. Comme on l'a mentionné préalablement, certains volets sont offerts en même temps aux adultes et à leurs enfants, alors que d'autres ciblent les deux groupes séparément. C'est là une question de préférence des coordonnateurs de projets. On a demandé aux répondants d'évaluer le nombre d'adultes et d'enfants qui participent à chaque volet dans un mois type, au cours de la période de référence: le tableau 4 présentent les résultats. Compte tenu que les répondants donnent des évaluations *par volet* et que les participants peuvent bénéficier d'un ou de plusieurs volets dans le cadre d'un projet, les chiffres seront plus élevés que ceux indiqués précédemment pour illustrer le nombre total de participants par projet. Cela tient du fait que les participants peuvent bénéficier d'un ou de plusieurs volets dans le cadre d'un projet.

Tableau 4 : Participants aux volets par région

Région	N ^{bre} d'enfants	N ^{bre} d'adultes	N ^{bre} total de participants
Territoires ¹	902	681	1583
Colombie-Britannique	7192	6068	13260
Alberta	2590	2472	5062
Sask.	1869	1734	3603
Manitoba	1899	1646	3545
Ontario	14958	12621	27579
Québec	14043	9014	23057
Atlantique ¹	17 276	16199	33475

Les répondants ont signalé qu'au total, 60 729 enfants participaient aux volets dans un mois type. Pour les 1 287 volets desservant des enfants, le nombre d'enfants participant, par volet, se situait entre un minimum de 1 (indiqué par 4 répondants) et un maximum de 2 500. Le volet offert à 2 500 enfants dans un mois type en est un axé sur la résolution des conflits. Comme l'indique la figure 33, seulement 9 % des répondants ont indiqué desservir plus de 100 enfants au cours d'un mois type. Le nombre moyen d'enfants participant dans un mois type, selon les répondants, était 47, alors que le nombre médian était 25. C'est dans la région de l'Atlantique qu'on a signalé le plus fort pourcentage de participation des enfants.



Bien qu'un plus grand nombre de volets (1 548) desservent des participants adultes dans un mois type, ils ont tendance à attirer moins de participants. Pour ces volets, les répondants ont indiqué qu'ils desservent, en tout, 50 435 parents et gardiens dans un mois type. Cela donne une moyenne de 33 adultes par mois et une médiane de 18. Le nombre de participants adultes par volet se situait entre un minimum de un et un maximum de 555. Comme le montre la figure 34, seulement 6 % des répondants ont indiqué 100 parents ou gardiens participants ou plus dans un mois type, alors que 29 % ont indiqué entre 1 et 10.

En tout, les répondants ont indiqué un total de 111 164 participants dans un mois type, variant entre un minimum de 1 participant à un maximum de 2 680 participants. Parmi tous les volets, le nombre moyen de participants par volet dans un mois type était 63. La médiane était de 32 participants. Comme le démontre la figure 35, 15 % des répondants ont indiqué plus de 100 participants dans un mois type.

Faits à retenir

- ✓ Dans un mois type, 60 729 enfants bénéficient des projets du PACE;
- ✓ Dans un mois type, 111 164 participants bénéficient des projets du PACE.

Figure 34: Nombre mensuel d'adultes participants

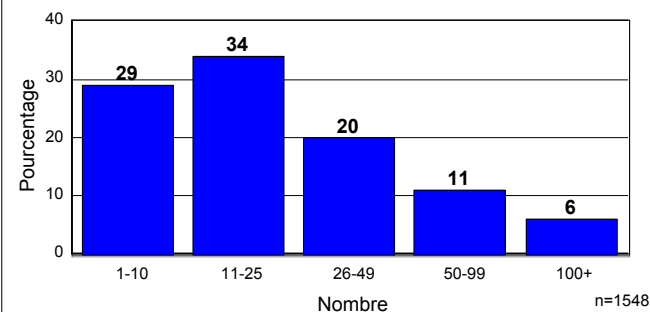
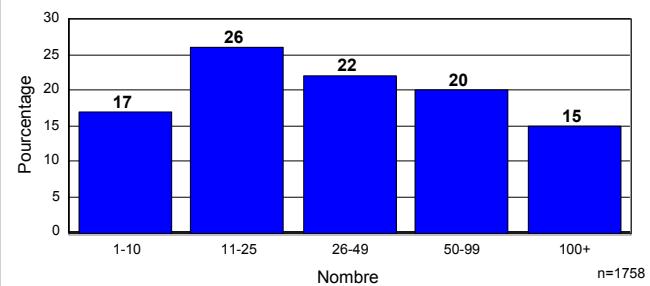


Figure 35: Nombre mensuel total de participants



Prochaines étapes

Le quatrième cycle de L'évaluation du processus national du PACE est prévu au printemps et à l'été 2003. Une trousse sur le PNP sera envoyée à tous les coordonnateurs de projets du PACE au cours de la première semaine du mois de mars 2003. Le quatrième cycle couvrira la période de référence comprise entre le 1^{er} avril 2002 et le 31 mars 2003. Bien que la planification de cette prochaine étape de l'évaluation ne soit pas encore terminée, on espère tout de même intégrer une composante qualitative. Par le biais d'une consultation, on mettra au point un mécanisme pour s'assurer qu'un tel ajout améliorera la richesse des données recueillies sans entraîner un fardeau indu pour les coordonnateurs de projets. On continuera à apporter des améliorations à l'application électronique ([www. npp-pnp.ca](http://www.npp-pnp.ca)) et l'objectif du quatrième cycle sera de doubler le nombre des coordonnateurs de projets qui présenteront leurs PNP en ligne.